

These Influencer Engagement Agreement Terms and Conditions are entered into by and between Whatnot Europe Ltd. (“Company” or “Whatnot”) and the influencer (“Influencer”) performing services pursuant to a Whatnot Influencer Engagement Agreement, or, as applicable, the lender (“Lender”) executing a Whatnot Influencer Engagement Agreement for the services of Influencer, which references or otherwise incorporates these Terms and Conditions. As applicable, all references to 'Influencer' in this Agreement shall be construed as also referring to 'Lender,' unless (i) Influencer and Lender are explicitly differentiated therein, or (ii) the context dictates otherwise. For the avoidance of doubt, this provision does not merge the distinct responsibilities and rights associated with each role where specifically differentiated herein.	Les présentes conditions générales du contrat d'engagement d'influenceur sont conclues par et entre Whatnot Europe Ltd. (« Société » ou « Whatnot ») et l'influenceur (« influenceur ») fournissant des services conformément à un contrat d'engagement d'influenceur Whatnot, ou, le cas échéant, le prêteur (« prêteur »). ") signant un accord d'engagement d'influenceur Whatnot pour les services de l'influenceur, qui fait référence ou incorpore autrement les présentes conditions générales. Le cas échéant, toutes les références à « Influenceur » dans le présent Contrat doivent être interprétées comme faisant également référence au « Prêteur », sauf si (i) l'Influenceur et le Prêteur y sont explicitement différenciés, ou (ii) le contexte en décide autrement. Afin d'éviter toute ambiguïté, cette disposition ne fusionne pas les responsabilités et les droits distincts associés à chaque rôle lorsqu'ils sont spécifiquement différenciés ici.
A. Terms and Condition	A. Conditions Générales
1. <u>Payment Terms.</u> Company shall pay Influencer the Fees in accordance with the preceding Statement of Work. Company shall not be liable for any expenses or costs (including, without limitation, agent fees, commissions, residuals, benefits, taxes, etc.) without Company’s prior written approval.	1. <u>Modalités de paiement.</u> La Société paiera le Prix à l'Influenceur conformément au SoW. La Société ne sera pas responsable du paiement des dépenses ou des coûts (y compris, mais sans s'y limiter, les frais d'agent, les commissions, les revenus résiduels, les avantages, les taxes, etc.) qui n'ont pas été préalablement approuvée par écrit par la Société.
2. <u>Influencer Social Media and Marketing Commitments.</u> Influencer will provide to Company the services and deliverable(s) set forth in the Statement of Work (the “Deliverables”). In addition, Influencer agrees in good faith to leverage Influencer’s social media presence and network to spread awareness of the Whatnot Platform and Whatnot brand, which might include, but is not limited to, periodically posting Content via the Social Media Sites (defined in Section A.6 below) to promote the sale of Influencer products on the Whatnot Platform, promoting Whatnot Livestreams and their Whatnot channel, sharing of the Whatnot channel and content,] tagging Whatnot and using relevant hashtags where possible, and posting across Influencer's social media channels including (but not limited to) Instagram, Facebook, Twitter, TikTok, and Snapchat with specific callouts to follow their channel on Whatnot. Company may provide mutually approved text or Content for such posts, which will tag Influencer. Influencer will make all	2. <u>Obligations de l'Influenceur en matière de médias sociaux et de marketing.</u> L'influenceur fournira à la Société les services et les livrables décrits dans le SoW (les "Livrables"). En complément, l'Influenceur s’engage de bonne foi à tirer parti de son réseau et de sa présence sur les médias sociaux pour faire connaître la Plateforme Whatnot et la marque Whatnot, notamment, mais sans s'y limiter, en publiant périodiquement du Contenu sur les Sites de Médias Sociaux (tels que définis dans la Section A.6 ci-dessous) pour promouvoir la vente des produits de l'Influenceur sur la Plateforme Whatnot, en promouvant les Livestreams de Whatnot et leur chaîne Whatnot, en partageant la chaîne et le contenu de Whatnot,] en identifiant Whatnot et en utilisant des hashtags pertinents si possible, et en publiant sur les différents canaux de médias sociaux de l'Influenceur, y compris (mais sans s'y limiter) Instagram, Facebook, Twitter, TikTok, et Snapchat des invitations spécifiques à suivre Whatnot. La Société peut fournir, pour ces publications, du texte ou du Contenu approuvé par les deux parties, qui identifieront

comments and post all Content on the Social Media Sites in accordance with the Social Media Sites' terms of use, all applicable laws (including (but not limited to) all applicable advertising marketing laws and data protection laws) and industry standards, including (but not limited to) the US FTC Guides (as defined in Section B below) and the UK CAP and BCAP Codes, the UK Competition and Markets Authority's guidance on social media endorsements, the ASA Code on advertising in Ireland and all other applicable regulatory guidance. Influencer acknowledges that any approval by the Company of the Deliverables or other Content under this Agreement will not constitute a waiver of Influencer's obligations under this Section A.3, nor does the Company's approval confirm that any such Deliverables are lawful. Influencer shall not engage, directly or indirectly, in any act or omission that artificially increases the number of views, likes, comments, or other activities on the Company's Platform whether using automatic systems delivering content to users, fake accounts, or interfere with the operation of the Company's Platform in the manner that the Company intends. Influencer further agrees to visibly maintain the Deliverables on Influencer's applicable Social Media Sites during the Term of this Agreement and for one (1) year thereafter, unless early removal is required by order of the court or by law, or by order of the social media platform due to a change in the social media platform's terms of use. With respect to any YouTube Content, Influencer agrees not to remove any integration from a video and/or replace any integration with another integration during the Term of this Agreement and for one (1) year thereafter.

3. Approvals. Influencer agrees to submit the Deliverables in accordance with the terms set forth in the Engagement Terms. In addition, Influencer will not post any Deliverable to Influencer's websites or social channels unless such Deliverable is approved by Whatnot in writing (email being sufficient). If Whatnot believes that any Deliverable is unacceptable because of tone, quality, or other factors, Whatnot may, in its

L'Influenceur. L'influenceur s'engage à ce que tous ses commentaires et publications de Contenu sur les Sites de Médias Sociaux soient conformes aux conditions d'utilisation des Sites de Médias Sociaux, à toutes les lois applicables (y compris (mais sans s'y limiter) toutes les lois applicables en matière de marketing publicitaire et de protection des données personnelles) et aux normes de l'industrie, y compris (mais sans s'y limiter) les Lignes Directrices de la FTC aux États-Unis (tels que définis dans la section B ci-dessous) et les Codes CAP et BCAP au Royaume-Uni, les directives de l'Autorité de la concurrence et des marchés du Royaume-Uni sur le soutien marketing par les médias sociaux, le code ASA sur la publicité en Irlande et toutes les autres directives réglementaires applicables. L'Influenceur reconnaît que toute approbation des Livrables ou autres Contenus donnée par la Société en application du présent Contrat ne décharge pas l'Influenceur de ses obligations au titre de la présente Section A.3, ni ne confirme que ces Livrables sont conformes à la loi. L'Influenceur s'interdit toute action ou omission, directe ou indirecte, qui augmenterait artificiellement le nombre de vues, de likes, de commentaires ou d'autres activités sur la Plateforme Whatnot, que ce soit en utilisant des systèmes automatiques fournissant du contenu aux utilisateurs, de faux comptes, ou en interférant avec le fonctionnement attendu de la Plateforme Whatnot. L'Influenceur s'engage en outre à maintenir visiblement les Livrables sur les Sites de Médias Sociaux applicables de l'Influenceur pendant la Durée du présent Contrat et pendant un (1) an par la suite, sauf si un retrait anticipé est requis par ordonnance du tribunal ou par la loi, ou par ordonnance de la plateforme de médias sociaux en raison d'un changement dans les conditions d'utilisation de la plateforme de médias sociaux. En ce qui concerne tout Contenu YouTube, l'Influenceur s'engage à ne pas supprimer d'intégration d'une vidéo et/ou remplacer une intégration par une autre intégration pendant la Durée du présent Contrat et pendant un (1) an par la suite.

3. Approbations. L'influenceur s'engage à soumettre les livrables conformément aux conditions énoncées dans les conditions d'engagement. De plus, l'Influenceur ne publiera aucun Livrable sur ses sites Web ou ses réseaux sociaux à moins que ce Livrable ne soit approuvé par Whatnot par écrit (un e-mail étant suffisant). Si Whatnot estime qu'un Livrable est inacceptable en raison du ton, de la qualité ou d'autres facteurs, Whatnot peut, à sa seule discrétion,

sole discretion, disapprove such Deliverable and communicate the reason to Influencer. Influencer will have two (2) business days to revise such Deliverable and resubmit such Deliverable to Whatnot for re-evaluation/approval, unless the posting schedule requires a shorter time period.

4. Representations and Warranties. Influencer represents and warrants that: (i) Influencer has the right and authority to enter into this Agreement, and does not have any conflict or commitment that would impair the performance of this Agreement or rights granted; (ii) the material, services, Deliverables, Content and Livestreams rendered, used or provided by Influencer in connection with this Agreement ('Influencer Content') will be timely rendered and will be of first-rate quality and in compliance with Section B and all applicable laws, regulations and guidelines; (iii) all Influencer Content provided by Influencer in connection with this Agreement will be original, and will not breach any intellectual property rights or other rights of a third party, nor will such Influencer Content in whole or in part, be libellous or defamatory to any person or brand or company/organization or otherwise illegal; (iv) Influencer owns or has the necessary licenses, rights, consents, and permissions (including all applicable music rights) to grant the rights and permissions granted to Company hereunder, and the exercise or rights by Company in and to the Influencer Content does not and will not infringe or breach third party intellectual property rights or rights of publicity or privacy or require any additional licenses, permissions or clearances by Company; (v) Influencer will remove any materials, Deliverables, Content and Livestreams at Company's request; and (vi) Influencer will follow all Whatnot messaging and content guidelines contained in the Terms of Service and/or the Guidelines at all times during the Term. Influencer further represents and warrants that the Influencer is not a member of SAG-AFTRA or any other union, clan, or guild, and that the services detailed herein are not SAG-AFTRA productions or productions under any other union, clan, or guild agreement.

5. Confidential Information. Each party will keep in confidence the other party's confidential or proprietary information that is designated in writing to

désapprouver ce Livrable et en communiquer la raison à l'Influenceur. L'influenceur disposera de deux (2) jours ouvrables pour réviser ce livrable et le soumettre à nouveau à Whatnot pour réévaluation/approbation, à moins que le calendrier de publication n'exige un délai plus court.

4. Déclarations et garanties. L'influenceur déclare et garantit que : (i) il dispose des droits et de l'autorité nécessaire pour conclure le présent Contrat, n'identifie pas de conflit et n'a pas pris d'engagement qui pourrait nuire à l'exécution du présent Contrat ou des droits accordés ; (ii) le matériel, les services, les Livrables, le Contenu et les Livestreams utilisés, rendus ou fournis par l'Influenceur dans le cadre du présent Contrat (le « Contenu d'Influence ») seront fournis en temps opportun et seront de première qualité, conformes à la Section B du Contrat et à toutes les lois, réglementations et lignes directrices applicables ; (iii) tout Contenu d'Influence fourni par l'Influenceur dans le cadre de Contrat sera original, ne violera aucun droit de propriété intellectuelle ou autre droit d'un tiers, et ne sera pas, en tout ou en partie, calomnieux ou diffamatoire à l'égard de toute personne, marque ou société/organisation ou autrement illégal ; (iv) il est titulaire des droits ou a acquis les licences, droits, consentements et autorisations nécessaires (y compris tous les droits musicaux applicables) pour accorder les droits et autorisations accordés à la Société en vertu du présent Contrat, et l'exercice par la Société des droits accordés sur le Contenu d'Influence n'enfreint pas et n'enfreindra pas les droits de propriété intellectuelle, de publicité ou de confidentialité de tiers, et ne nécessitera pas l'obtention de licences, d'autorisations ou d'habilitations supplémentaires de la part de la Société ; (v) il retirera tout matériel, Livrable, Contenu et Livestream à la demande de la Société ; et (vi) il se conformera à tout moment à toutes les directives de Whatnot en matière de messages et de contenu contenues dans les Conditions de Service et/ou les Lignes Directrices à tout moment pendant la Durée. L'Influenceur déclare et garantit en outre qu'il n'est pas membre de la SAG-AFTRA ou de tout autre syndicat, clan ou guild, et que les services décrits dans le présent Contrats ne sont pas des productions de la SAG-AFTRA ou des productions relevant d'un autre accord de syndicat, de clan ou de guild.

5. Informations confidentielles. Chaque partie gardera confidentielles les informations confidentielles ou propriétaire de l'autre partie qui sont désignées par écrit à

the other party as confidential or which should otherwise be reasonably deemed confidential ("Confidential Information") unless (i) such information becomes public, not due to a breach hereof by the receiving party or is otherwise received by the receiving party from a third party without a duty of confidentiality; (ii) is independently developed without breach of this Agreement; or (iii) is required to be disclosed by law, court order or a subpoena, in which case the receiving party will notify the disclosing party and only disclose the minimum amount of information necessary. Each party agrees that the terms of this Agreement (including all pricing, sales, and revenue information) will be deemed confidential and may not be disclosed without the prior written consent of the other party. Notwithstanding the foregoing, the terms of this Agreement may be disclosed on a confidential basis to a party's advisors, attorneys, actual or bona-fide potential acquirers, investors or other sources of funding (and their respective advisors and attorneys) for due diligence purposes.

6. Ownership; Grant of Rights

a. Whatnot Platform. As between Influencer on the one hand and Company on the other hand, Company, is the sole and exclusive owner of all right, title, and interest in and to the Whatnot Platform, the Whatnot brand and Marks, and all content, taglines, and other creative assets developed or made available by Company in connection with the Whatnot Platform, the Whatnot brand and Marks, and this Agreement, including all intellectual property rights in and to the foregoing ("Company Materials"). Subject to the terms and conditions of this Agreement and the Whatnot Terms of Service available at <https://whatnot.com/terms> (the "Terms of Service"), which are incorporated by this reference into this Agreement, Company grants Influencer a limited, revocable, personal, non-exclusive, non-transferable, non-sublicensable right and license to use the Company Materials solely in connection with performance of the services.

l'autre partie comme confidentielles ou qui devraient raisonnablement être considérées comme confidentielles (les "Informations Confidentielles"), à moins que ces Informations Confidentielles (i) ne deviennent publiques, sans violation des présentes par la partie destinataire ou qu'elles ne soient autrement reçues par la partie destinataire d'une tierce partie non soumise à une obligation de confidentialité ; (ii) soient développées de manière indépendante sans violation du présent Contrat ; ou (iii) doivent être divulguées en vertu de la loi, d'une décision de justice ou d'une citation à comparaître, auquel cas la partie destinataire en informera la partie divulgateur et ne divulguera que le minimum d'informations nécessaires. Chaque partie accepte que les dispositions du présent Contrat (y compris toutes les informations relatives aux prix, aux ventes et aux revenus) soient considérées comme des Informations Confidentielles et ne puissent être divulguées sans l'accord écrit préalable de l'autre partie. Nonobstant ce qui précède, les termes du présent Contrat peuvent être divulgués à titre confidentiel aux conseillers, avocats, acquéreurs potentiels de bonne foi ou réels, investisseurs ou autres sources de financement d'une partie (ainsi qu'à leurs conseillers et avocats respectifs) à des fins d'audit raisonnable.

6. Propriété ; octroi de droits

a. Plateforme Whatnot. Entre l'Influenceur d'une part et la Société d'autre part, la Société est le propriétaire unique et exclusif de tous les droits, titres et intérêts sur la Plateforme Whatnot, le nom et les marques Whatnot, et de tous les contenus, slogans et autres actifs créatifs développés ou mis à disposition par la Société en relation avec la Plateforme Whatnot, le nom et les marques Whatnot, et le présent Contrat, y compris tous les droits de propriété intellectuelle sur ce qui précède (les "Eléments de la Société"). Sous réserve des termes et conditions de ce Contrat et des conditions d'utilisations de Whatnot disponibles sur <https://whatnot.com/terms> (les "Conditions d'Utilisation"), qui sont incorporées par cette référence dans ce Contrat, la Société concède à l'Influenceur une licence limitée, révocable, personnelle, non exclusive, non transférables et ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence pour utiliser les Eléments de la Société uniquement dans le cadre de l'exécution des services.

b. Influencer Content. Influencer Content. Except for any Whatnot Materials and any derivatives thereof, Influencer will retain ownership in all of the Livestreams and Deliverables, including any intellectual property rights in and to the Livestreams and/or Deliverables. Notwithstanding the foregoing, during the Term, Influencer hereby grants to Whatnot and its Affiliates a worldwide, irrevocable, fully paid-up, royalty-free, transferable and sublicensable right and license to copy, use, reproduce, modify, adapt, publish, post, translate, create derivative works from, distribute, transmit, and display the Livestreams and/or Deliverables, and content generated therefrom, in whole or in part and for any lawful purpose in all unpaid and/or organic media now known or hereafter devised, including but not limited to organic social media, usage in-app and on the Whatnot Platform, promotion of Whatnot, its Affiliates and their products and services, unpaid digital media, on brand owned and operated channels (i.e. website, social channels, newsletters, in-app/on platform, etc.) and email.

c. Influencer's Name and Likeness. To the extent any Livestreams or Deliverables include Influencer IP, during the Term, Influencer hereby further grants to Whatnot and its Affiliates a worldwide, irrevocable, fully paid up, royalty-free, and fully sublicensable right and license and all necessary permission and consent to use, reproduce, publish, distribute, transmit, and display the Influencer IP, in connection with Whatnot's and its Affiliates' use of the Livestreams, Deliverables, and the Whatnot Platform in any and all unpaid and/or organic media, now known or hereafter devised in accordance with this Agreement. Notwithstanding anything to the contrary contained herein: (a) Whatnot and its Affiliates will have no obligation to take down, disable or remove any Influencer IP from any Livestream, nor will Whatnot and its Affiliates be obligated to remove any social media or other promotional communications using Influencer IP previously

b. Contenu d'Influence. Contenu d'influenceur. À l'exception des éléments Whatnot et de leurs dérivés, l'Influenceur conservera la propriété de tous les Livestreams et Livrables, y compris tous les droits de propriété intellectuelle dans et sur les Livestreams et/ou Livrables. Nonobstant ce qui précède, pendant la Durée, l'Influenceur accorde par la présente à Whatnot et ses Affiliés un droit et une licence mondiaux, irrévocables, entièrement libérés, libres de droits, transférables et pouvant faire l'objet d'une sous-licence pour copier, utiliser, reproduire, modifier, adapter, publier, publier, traduire, créer des œuvres dérivées, distribuer, transmettre et afficher les Livestreams et/ou les Livrables, ainsi que le contenu généré à partir de ceux-ci, en tout ou en partie et à toute fin licite, sur tous les supports non rémunérés et/ou organiques actuellement connus ou conçus ultérieurement, y compris, mais sans s'y limiter, les médias sociaux organiques, l'utilisation dans l'application et sur la plateforme Whatnot, la promotion de Whatnot, de ses sociétés affiliées et de leurs produits et services, les médias numériques non rémunérés, sur les canaux détenus et exploités par la marque (c'est-à-dire le site Web, les réseaux sociaux, les newsletters, dans l'application/sur la plateforme, etc.) et par courrier électronique.

c. Nom et image de l'Influenceur. Nom et ressemblance de l'influenceur. Dans la mesure où les diffusions en direct ou les livrables incluent la propriété intellectuelle de l'influenceur, pendant la durée, l'influenceur accorde en outre à Whatnot et ses sociétés affiliées un droit et une licence mondiaux, irrévocables, entièrement payés, libres de droits et entièrement sous-licenciables, ainsi que toutes les autorisations et consentements nécessaires pour utiliser, reproduire, publier, distribuer, transmettre et afficher l'IP de l'influenceur, en relation avec l'utilisation par Whatnot et ses affiliés des diffusions en direct, des livrables et de la plateforme Whatnot dans tous les médias non rémunérés et/ou organiques, maintenant connus ou ultérieurs élaboré conformément au présent Accord. Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les présentes : (a) Whatnot et ses affiliés n'auront aucune obligation de supprimer, désactiver ou supprimer toute adresse IP d'influenceur de tout flux en direct, et Whatnot et ses affiliés ne seront pas non plus obligés de supprimer tout

disseminated during the Term; and (b) Influencer agrees that all Livestreams may remain live and be maintained on the Whatnot Platform following the end of the Term.	réseau social ou autre communication promotionnelle. en utilisant la propriété intellectuelle de l'Influenceur précédemment diffusée pendant la Durée ; et (b) L'influenceur accepte que tous les livestreams puissent rester en direct et être maintenus sur la plateforme Whatnot après la fin de la durée du contrat.
d. <u>Limited Trademark License Grant</u>. Subject to the terms and conditions of this Agreement, each of Company and Influencer grants to the other party a worldwide, royalty-free, non-exclusive, and non-transferable right and license to use and reproduce the other party's Marks (as defined below), solely as necessary to perform this Agreement. Any use by one party of the other party's Marks must be in accordance with applicable law and usage guidelines such other party may provide from time to time and otherwise in accordance with this Agreement. Each party acknowledges and agrees that any and all goodwill and other proprietary rights that are created by or that result from such party's use of the other party's Marks as permitted hereunder inure solely to the benefit of the other party. "Marks" mean a party's trademarks, service marks, logos, slogans, and trade names, all applications, registrations, and renewals in connection therewith, and all goodwill associated therewith throughout the world.	d. <u>Octroi d'une licence de marque limitée</u>. Sous réserve des termes du présent Contrat, la Société et l'Influenceur accordent à l'autre une licence mondiale, libre de redevances, non exclusive et non transférable pour l'utilisation et la reproduction des Marques de l'autre partie (telles que définies ci-dessous), uniquement dans la mesure nécessaire à l'exécution du présent Contrat. Toute utilisation par une partie des Marques de l'autre partie doit être conforme aux lois applicables, aux instructions que l'autre partie peut fournir de temps à autre, et au présent Contrat. Chaque partie reconnaît et accepte que tout fond de commerce et autres droits de propriété créés par ou résultant de l'utilisation par cette partie des Marques de l'autre partie, telle qu'autorisée par le présent Contrat, sont au seul bénéfice de l'autre partie. On entend par "Marques" les marques commerciales, les marques de service, les logos, les slogans et les noms commerciaux d'une partie, toutes les demandes, tous les enregistrements et tous les renouvellements y afférents, ainsi que tout le fonds de commerce qui y est associé dans le monde entier.
e. Data protection. Where the Influencer processes personal data in its performance of this Agreement the Influencer agrees that the Influencer does so as an independent controller data (as defined in EU Regulation 2016/679) ('GDPR') and undertakes to Whatnot to comply with applicable data protection laws and other applicable laws relating to processing data and marketing by electronic communications, including (but not limited to) (i) the GDPR; and (ii) data protection and privacy laws in the United Kingdom. The Influencer shall not transfer (e.g. by sharing or making available) personal data to Whatnot in the performance of this Agreement, including (but not limited to) its performance of the obligations relating to 'Deliverables', including as described in "Data and Metric" as described in section "Deliverables" above. The Influencer agrees that it is necessary	e. <u>Protection des données</u>. Lorsque l'Influenceur traite des données à caractère personnel dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, l'Influenceur convient qu'il le fait en tant que responsable de traitement indépendant (tel que défini dans le Règlement UE 2016/679) (le "RGPD") et s'engage envers Whatnot à se conformer aux lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel et aux autres lois applicables relatives au traitement des données et au marketing par communications électroniques, y compris (mais sans s'y limiter) (i) le RGPD ; et (ii) les lois sur la protection des données personnelles et de la vie privée au Royaume-Uni. L'Influenceur ne transférera pas (par exemple en partageant ou en mettant à disposition) de données personnelles à Whatnot dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, y compris (mais sans s'y limiter) dans le cadre de ses obligations relatives aux "Livrables", notamment telles que décrites au

for the Company to process the Influencer's personal data in connection with the Company's performance of this Agreement.	paragraphe "Données et métriques" de la section "Livrables" ci-dessus. L'influenceur accepte que la Société traite les données à caractère personnel de l'Influenceur dans le cadre de l'exécution du présent Contrat par la Société.
7. <u>Morals.</u> Influencer (i) has not committed and will not commit any act which would reasonably be expected to bring Influencer or Company, by association, into public disrepute, contempt, scandal or ridicule, or which may reflect unfavorably upon the reputation of the Company or its products or services through Company's association with Influencer, irrespective of whether such act is related to Influencer's services and of the length of time that has elapsed since such act was committed; and (ii) has not and will not during the Term and thereafter, make public materially false and disparaging statements regarding Company, Company's products, the Whatnot Platform or Influencer's association with Company in a manner that, may discredit Company, promote products of a competitor, or injure the success of the Company or any of Company's products or services, including the Whatnot Platform.	7. <u>Moralité.</u> L'Influenceur (i) n'a pas commis et ne commettra pas d'acte, susceptible d'être raisonnablement attendu, de faire naître à l'égard de l'Influenceur ou par association la Société, un discrédit public, un mépris, un scandale ou une situation de ridicule, ou susceptible de ternir la réputation de la Société ou de ses produits ou services du fait de l'association entre la Société et l'Influenceur, que cet acte soit ou non lié aux services de l'influenceur et quel que soit le délai écoulé depuis la commission de l'acte en question ; et (ii) n'a pas fait et ne fera pas, pendant la Durée du Contrat et par la suite, de déclarations publiques matériellement fausses et préjudiciables relatives à la Société, aux produits de la Société, à la Plateforme Whatnot ou l'association entre l'Influenceur et la Société, d'une manière qui pourrait discréditer la Société, promouvoir les produits d'un concurrent, ou nuire au succès de la Société ou de tout produit ou service de la Société, y compris la Plateforme Whatnot.
8. <u>Termination.</u> a. Either party may terminate this Agreement immediately in the event of a material breach by the other party, which breach remains uncured for a period of fifteen (15) calendar days after notice of such breach is delivered to the breaching party if such breach is curable. Whatnot may terminate this Agreement: (i) immediately for Abandonment (defined below); (ii) for convenience upon thirty (30) calendar days prior written notice to Influencer, provided such termination is not exercised in bad faith or solely to avoid payment for substantially completed work; (iii) immediately, without notice, in the event Whatnot does not approve any resubmitted Deliverables (as such term is used in Section 3 of these Terms and Conditions) after Influencer has been provided two (2) opportunities to revise and resubmit such Deliverable; or (iv) immediately, without notice, in the event of a breach by Influencer of Section 7 of these Terms and Conditions or any Non-Compete obligations set forth in the Engagement Terms (if	8. <u>Résiliation.</u> a. Chaque partie peut résilier le présent Contrat immédiatement en cas de manquement important de la part de l'autre partie, manquement qui reste non résolu pendant une période de quinze (15) jours calendaires après la notification de ce manquement à la partie fautive si ce manquement est curable. Whatnot peut résilier le présent Accord : (i) immédiatement pour Abandon (défini ci-dessous); (ii) pour des raisons de commodité, moyennant un préavis écrit de trente (30) jours calendaires à l'Influenceur, à condition que cette résiliation ne soit pas exercée de mauvaise foi ou uniquement pour éviter le paiement d'un travail substantiellement achevé; (iii) immédiatement, sans préavis, dans le cas où Whatnot n'approuve pas les Livrables soumis à nouveau (tel que ce terme est utilisé dans la Section 3 des présentes Conditions Générales) après que l'Influenceur ait eu deux (2) opportunités de réviser et de soumettre à nouveau ce Livrable; ou (iv) immédiatement, sans préavis, en cas de violation par l'Influenceur de la Section 7 des présentes Conditions Générales ou de toute obligation de non-concurrence

any). "Abandonment" means: (a) Influencer fails to respond to Whatnot communications for ten (10) consecutive business days; (b) Influencer fails to submit required Deliverables for fifteen (15) consecutive days after the scheduled delivery date without prior written approval; (c) Influencer publicly announces cessation of the services or intent not to perform; or (d) Influencer's social media accounts referenced in this Agreement become inactive, suspended, or deleted for more than seven (7) consecutive days without prior notice to Whatnot.

b. In the event of termination for convenience by Whatnot or a termination by Influencer for Whatnot's uncured material breach, Influencer will be entitled to pro-rata fees for the Deliverables completed by Influencer as of the effective date of the termination. In the event of termination of this Agreement by Whatnot for any other reason, all payment or consideration to Influencer shall cease immediately without further obligation on Whatnot, and, if applicable, Influencer shall promptly refund Whatnot a pro rata portion of any pre-paid fees for services or Deliverables not yet provided as of the effective date of termination. If Whatnot has previously paid Influencer an amount equal to or higher than the pro rata portion of the fees for the Deliverables completed by Influencer as of the effective date of termination, then no further payment shall be made by Whatnot. If any sums are due to Influencer, Whatnot shall pay such amounts to Influencer in accordance with this Agreement. Upon expiration or termination of this Agreement, Influencer will cease all promotional activities in support of Whatnot and each party will return or, at the disclosing party's election, destroy the Confidential Information of the other party or parties. Whatnot will have no obligation to remove or otherwise cause the removal of any Influencer IP after the Term in Livestreams posted during Term. Termination shall not affect a party's accrued rights and obligations at the date of termination. Clauses which are expressed to survive its termination or which from their nature or context are contemplated to survive termination shall remain in full force and effect notwithstanding termination of this Agreement.

énoncée dans les conditions d'engagement (le cas échéant). « Abandon » signifie : (a) l'Influenceur ne répond pas aux communications de Whatnot pendant dix (10) jours ouvrables consécutifs ; (b) l'Influenceur ne soumet pas les Livrables requis pendant quinze (15) jours consécutifs après la date de livraison prévue sans approbation écrite préalable ; (c) l'Influenceur annonce publiquement la cessation des services ou l'intention de ne pas exécuter ; ou (d) les comptes de médias sociaux de l'Influenceur référencés dans cet Accord deviennent inactifs, suspendus ou supprimés pendant plus de sept (7) jours consécutifs sans préavis à Whatnot.

b. En cas de résiliation pour des raisons de commodité par Whatnot ou une résiliation par l'Influenceur pour manquement important non résolu de Whatnot, l'influenceur aura droit aux frais au prorata pour les Livrables complétés par l'Influenceur à la date effective de la résiliation. En cas de résiliation du présent Accord par Whatnot pour toute autre raison, tout paiement ou contrepartie à l'Influenceur cessera immédiatement sans autre obligation pour Whatnot, et, le cas échéant, l'Influenceur remboursera rapidement Whatnot au prorata de tous les frais prépayés. pour des services ou des Livrables non encore fournis à la date effective de résiliation. Si Whatnot a déjà payé à l'Influenceur un montant égal ou supérieur aux portions au prorata des frais pour les Livrables complétés par l'Influenceur à la date effective de résiliation, aucun autre paiement ne sera effectué par Whatnot. Si des sommes sont dues à l'Influenceur, Whatnot paiera ces sommes à l'Influenceur conformément au présent Accord. À l'expiration ou à la résiliation du présent Accord, l'Influenceur cessera toutes les activités promotionnelles à l'appui de Whatnot et chaque partie reviendra ou, au choix de la partie divulgatrice, détruira les informations confidentielles de l'autre ou des autres parties. Whatnot n'aura aucune obligation de supprimer ou de provoquer la suppression de toute adresse IP d'influenceur après la durée dans les diffusions en direct publiées pendant la durée. La résiliation n'affectera pas les droits et obligations acquis d'une partie à la date de la résiliation. Les clauses qui sont exprimées pour survivre à sa résiliation ou qui, de par leur nature ou leur contexte, sont envisagées pour survivre à la résiliation resteront pleinement en vigueur malgré la résiliation du présent Contrat.

9. Indemnity.

a. Influencer agrees to defend, indemnify and hold Company harmless from and against any and all claims, damages, obligations, losses, liabilities, costs or debt, and expenses (including but not limited to legal fees) arising from any third-party claims, suits, actions, settlements, or judgments (each a "Claim") of any kind arising out of or related to: (i) any breach or alleged breach of Influencer's representations, warranties or obligations hereunder; (ii) any Claim that any Influencer Content infringe a third party's intellectual property rights; (iii) Section A.16 hereunder; (iv) breach of the Influencer Code of Conduct set forth in Section B or of any applicable laws; (v) Claims that Influencer is an employee of Company or otherwise directly owed any benefits or compensation by Company; and/or (vi) any gross negligence or wilful misconduct of Influencer, and the Company shall be entitled to recover any all claims, damages, obligations, losses, liabilities, costs or debt, and expenses of its Affiliates, officers, directors, employees, business partners, agents, successors, and assigns as if they were claims, damages, obligations, losses, liabilities, costs or debt, and expenses of the Company. Company will indemnify, defend, and hold Influencer, its officers, directors, employees, agents, and attorneys harmless from and against any third-party Claims arising out of or related to: (i) gross negligence or wilful misconduct of Company; or (ii) the authorized and unmodified use of any Company furnished materials.

b. The indemnified party will promptly notify the indemnifying party in writing of any Claim. The indemnifying party, at its sole cost, will assume defense of the Claim, provided that the indemnifying party may not enter into a settlement agreement without the prior written consent of the indemnified party, which consent will not be unreasonably withheld, and the indemnified party will have the right to participate in its defense at its sole expense.

9. Indemnisation.

a. L'Influenceur accepte de défendre, d'indemniser et de tenir la Société indemne de toute réclamation, dommage, obligation, perte, responsabilité, coût ou dette, et dépense (y compris, mais sans s'y limiter, les frais juridiques) découlant de toute réclamation de tiers, poursuite, action, transaction ou jugement (chacun étant une "Réclamation") de quelque nature que ce soit, résultant de ou liée à : (i) toute violation ou violation présumée des obligations, déclarations ou garanties de l'Influenceur en vertu des présentes ; (ii) toute réclamation selon laquelle un Contenu d'Influence porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers ; (iii) la Section A.16 du Contrat (iv) la violation du Code de Conduite de l'Influenceur énoncé à la Section B ou de toute loi applicable ; (v) les réclamations selon lesquelles l'Influenceur est un employé de la Société ou selon laquelle la Société lui est directement redevable d'avantages ou de compensations; et/ou (vi) toute négligence grave ou faute intentionnelle de l'Influenceur, et la Société aura à ce titre le droit de recouvrer toutes les réclamations, dommages, obligations, pertes, responsabilités, coûts ou dettes, et dépenses de ses Sociétés Affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, partenaires commerciaux, agents, successeurs et ayants droit comme s'il s'agissait de réclamations, dommages, obligations, pertes, responsabilités, coûts ou dettes, et dépenses de la Société. La Société indemniser, défendra et tiendra l'Influenceur, ses dirigeants, administrateurs, employés, agents et avocats indemnes de toute réclamation de tiers découlant de ou liée à : (i) une négligence grave ou une faute intentionnelle de la Société ; ou (ii) l'utilisation autorisée de tout matériel fourni par la Société et non modifié par l'Influenceur.

b. La partie indemnisée notifiera l'autre partie sans délai par écrit de toute Réclamation. La partie indemnissante assumera, à ses seuls frais, la défense de la Réclamation, étant entendu que la partie indemnissante ne peut conclure un accord transactionnel sans le consentement écrit préalable de la partie indemnisée, lequel ne pourra être refusé de manière déraisonnable, et que la partie indemnisée aura le droit de participer à sa défense à ses seuls frais.

10. Taxes. The fees payable to Influencer are inclusive of, and Influencer will be solely responsible for, any and all tax obligations due to all taxing authorities arising from or in connection with amounts paid to Influencer hereunder (collectively, "Taxes") with respect to any earnings or payments made hereunder, whether or not Company is legally required to deduct said Taxes from the payments due to Influencer. Influencer will not be entitled to any benefits paid or made available by Company to its employees, including, without limitation, any vacation or illness payments, or to participate in any plans, arrangements or distributions made by Company pertaining to any bonus, stock option, profit sharing, insurance or similar benefits. Influencer will indemnify and hold Company harmless from and against any and all Claims arising out of or relating to any employment claims made by Influencer, or any obligation imposed by law on Company to pay any withholding taxes, social security, unemployment or disability insurance or similar items in connection with any compensation received by Influencer pursuant to this Agreement.

11. VAT and Invoices. All sums payable under this Agreement are exclusive of value added tax, which (if applicable) shall be payable by the Company after the receipt by the Company of the Influencer's valid VAT invoice for the relevant sum in a form acceptable to the Company. The Fees shall be invoiced by the Influencer in accordance with the Statement of Work. The Influencer agrees and acknowledges that the Fees are equitable and adequate remuneration for the rights granted under this Agreement, both on the Effective Date, during the Term and in respect of all future use.

12. Limitation of Liability; Disclaimer. NOTHING IN THIS AGREEMENT EXCLUDES OR LIMITS EITHER PARTY'S LIABILITY FOR ANY LIABILITY WHICH MAY NOT BE LIMITED OR EXCLUDED BY APPLICABLE LAW (INCLUDING BUT NOT LIMITED TO LIABILITY FOR DEATH OR PERSONAL INJURY CAUSED BY NEGLIGENCE AND FRAUD OR FRAUDULENT MISREPRESENTATION). COMPANY WILL NOT BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY, OR PUNITIVE DAMAGES OR ANY LOST REVENUE OR LOST

10. Impôts. Le Prix payable à l'Influenceur inclut, et l'Influenceur sera seul responsable de toutes les taxes dues à toutes les autorités fiscales découlant de ou en rapport avec les montants payés à l'Influenceur en vertu du Contrat (collectivement, les " Taxes ") en ce qui concerne tout revenu ou paiement effectué en vertu du Contrat, que la Société soit ou non légalement tenue de déduire lesdites Taxes des paiements dus à l'Influenceur. L'Influenceur n'aura droit à aucun avantage payé ou mis à disposition par la Société à ses employés, y compris, sans s'y limiter, tout paiement de congés ou de congés maladie, ni ne pourra participer à tout plan, arrangement ou distribution fait par la Société concernant tout bonus, option d'achat d'actions, participation aux bénéfices, assurance ou avantages similaires. L'Influenceur indemnifiera et dégagera la Société de toute responsabilité en cas de Réclamation découlant de ou liée à toute demande d'emploi faite par l'Influenceur, ou toute obligation imposée par la loi à la Société de payer tout impôt à la source, ou toute cotisation de sécurité sociale, d'assurance chômage ou d'invalidité ou autres éléments similaires liée à la rémunération perçue par l'Influenceur en vertu du présent Contrat.

11. TVA et factures. Toutes les sommes dues en vertu du présent Contrat s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée, laquelle (le cas échéant) sera payable par la Société après réception par la Société de la facture de TVA valide de l'Influenceur pour la somme concernée, sous une forme acceptable par la Société. Les honoraires seront facturés par l'influenceur conformément à l'énoncé des travaux. L'influenceur accepte et reconnaît que les honoraires constituent une rémunération équitable et adéquate pour les droits accordés en vertu du présent accord, à la fois à la date d'entrée en vigueur, pendant la durée du contrat et pour toute utilisation future.

12. Limitation de la responsabilité ; clause de non-responsabilité. RIEN DANS LE PRESENT CONTRAT N'EXCLUT OU NE LIMITE LA RESPONSABILITE DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES POUR TOUTE RESPONSABILITE QUI NE PEUT ETRE LIMITEE OU EXCLUE PAR LA LOI APPLICABLE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA RESPONSABILITE EN CAS DE DECES OU DE DOMMAGES CORPORELS CAUSES PAR LA NEGLIGENCE ET LA FRAUDE OU LE DOL). LA SOCIETE NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, EXEMPLAIRES OU PUNITIFS,

PROFITS. COMPANY'S AGGREGATE LIABILITY UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT EXCEED THE FEES PAYABLE TO INFLUENCER IN THE THREE (3) MONTHS PRIOR TO THE EVENT GIVING RISE TO THE LIABILITY.	NI DES PERTES DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES. LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE LA SOCIÉTÉ EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT NE DÉPASSERA PAS LES MONTANTS PAYABLES À L'INFLUENCEUR AU TITRE DES TROIS (3) MOIS PRÉCÉDANT LE FAIT GÉNÉRATEUR.
13. <u>Relationship of the Parties.</u> This Agreement creates no partnership, fiduciary, employment or other professional relationship between the parties. Neither party will have the power to bind the other or to incur obligations on the other's behalf without such other party's prior written consent. Each party understands and agrees that they will not be considered an employee of the other party for any purpose, including Tax obligations, and will not be entitled to and expressly waives any claim for employment benefits of any kind from the other party or parties.	13. <u>Relations entre les parties.</u> Le Contrat ne crée aucune relation de partenariat, de fiducie, d'emploi ou autre relation professionnelle entre les parties. Aucune des parties n'a le pouvoir de lier l'autre ou de contracter des obligations en son nom sans son consentement écrit préalable. Chaque partie reconnaît et accepte qu'elle ne sera pas considérée comme un employé de l'autre partie à quelque fin que ce soit, y compris en matière d'obligations fiscales, et n'aura pas droit aux avantages de quelque nature que ce soit liés à l'emploi de la part de l'autre ou des autres parties, et renonce expressément à toute demande en ce sens.
14. <u>Counterparts.</u> This Agreement may be executed in counterparts, each of which will constitute an original, and all of which will constitute one and the same instrument. Electronic signatures will have the same weight and effect as originals.	14. <u>Originaux.</u> Le Contrat peut être signé en plusieurs exemplaires, chacun constituant un original et l'ensemble constituant un seul et même instrument. Les signatures électroniques auront la même valeur et le même effet que les originaux.
15. <u>Survival.</u> The rights and obligations contained in Sections 4, 5, 6(a)-(c), and 7 through and including 17 of these Terms and Conditions will survive any termination or expiration of this Agreement.	15. <u>Survie.</u> Les droits et obligations énoncés aux Sections 4, 5, 6(a)-(c), et 7 jusqu'à 17 inclus, survivront à toute résiliation ou expiration du présent Contrat.
16. <u>Governing Law; Jurisdiction.</u> This Agreement shall be governed by the laws of the Ireland and each party agrees that any dispute (contractual or non-contractual) arising out of or in connection with this Agreement including any question regarding its existence, validity or termination shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Irish courts.	16. <u>Droit applicable; juridiction.</u> Le Contrat est régi par le droit irlandais et les parties acceptent que tout litige (contractuel ou non contractuel) découlant du présent Contrat ou en rapport avec celui-ci, y compris toute question relative à son existence, sa validité ou sa résiliation, soit soumis à la compétence exclusive des tribunaux irlandais.
17. <u>Miscellaneous.</u> This Agreement represents the entire agreement between the parties concerning the subject matter herein and supersedes any other oral or written agreements between the parties regarding this matter. No modification to this Agreement will be valid unless in a writing signed by the parties. If any part, term, or provision of this Agreement will be held by a court of competent jurisdiction to be illegal, unenforceable, or in conflict with any relevant law, the	17. <u>Divers.</u> Le Contrat représente l'intégralité de l'accord entre les parties concernant son objet et remplace tout autre accord oral ou écrit entre les parties à ce sujet. Aucune modification du Contrat ne sera valable si elle n'est pas formalisée par écrit et signée par les parties. Si un terme ou une disposition du Contrat est jugé(e) illégal(e), inapplicable ou contraire à la loi par un tribunal compétent, les autres termes ou dispositions resteront valables et continueront à produire tous leurs effets. Aucune

remaining portions or provisions will remain valid and continue in full force and effect. No waiver, express or implied, by either party of any term or condition or of any breach by the other party of any of the provisions of this Agreement will operate as a waiver of any breach of the same or any other provision of this Agreement. In the event that any conflict exists among the terms and conditions of this Agreement and the terms and conditions of the Terms of Service, the order of precedence shall be: (i) these Terms and Conditions; (ii) the Influencer Code of Conduct; (iii) the Statement of Work; and (iv) the Terms of Service. In case of contradictions, the English version will prevail. Influencer acknowledges that a breach or threatened breach of this Agreement could cause Company irreparable harm and that, without prejudice to any other rights or remedies under this Agreement, nothing shall prevent the Company from seeking preliminary or temporary injunctive relief in connection with this Agreement in a court of competent jurisdiction. This Agreement will be binding upon and inure to the benefit of each of the parties hereto and their respective permitted heirs, successors, and assigns. Influencer may not under any circumstance (except for any assignment of payment) assign or transfer its rights or obligations hereunder without Company's prior written consent. Any attempt to assign or transfer this Agreement without such consent will be void. Company may assign or transfer this Agreement for any reason including to any of its parents, subsidiaries, and Affiliates and including with respect to the sale of substantially all or all of Company's stock, assets or business, and any other merger, consolidation, or other change of control of Company.	renonciation, expresse ou implicite, par l'une ou l'autre partie à invoquer une condition ou à un manquement par l'autre partie à l'une des dispositions du Contrat ne constituera une renonciation à se prévaloir du manquement de la même disposition ou de toute autre disposition du Contrat. En cas de conflit entre les termes et conditions du Contrat et les termes et conditions des Conditions d'Utilisation, l'ordre de préséance sera le suivant : (i) les présentes Conditions Générales ; (ii) le Code de Conduite de l'Influenceur ; (iii) le SoW ; et (iv) les Conditions d'Utilisation. En cas de contradictions, la version anglaise prévaudra. L'Influenceur reconnaît qu'un manquement ou une menace de manquement au Contrat pourrait causer à la Société un préjudice irréparable et que, sans préjudice de tout autre droit ou recours en vertu du Contrat, la Société pourra solliciter une mesure préventive ou conservatoire en lien avec le présent Contrat devant un tribunal compétent. Le Contrat lie chacune des parties aux présentes ainsi que leurs héritiers, successeurs et ayants droit autorisés respectifs et s'applique à leur profit. L'Influenceur ne peut en aucun cas (à l'exception de toute obligation de paiement) céder ou transférer ses droits ou obligations en vertu des présentes sans l'accord écrit préalable de la Société. Toute tentative de cession ou de transfert du présent Contrat sans ce consentement sera nulle et non avenue. La Société peut céder ou transférer le Contrat pour quelque raison que ce soit, y compris à l'une de ses sociétés mères, filiales et Sociétés Affiliées, et y compris en ce qui concerne la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actions, des actifs ou des branches d'activités de la Société, ainsi que toute autre opération de fusion, consolidation ou autre changement de contrôle de la Société.
B. Influencer Code of Conduct	1. Code de Conduite de l'Influenceur
Company believes in full transparency and in full, fair, and effective disclosures of material facts relating to Influencer's relationship with Company. Accordingly, Company requires that Influencer adhere to any applicable laws (including (but not limited to) all applicable advertising marketing law), regulations, industry standards and guidance (including (but not limited to), in the US, the Federal Trade Commission's Guides Concerning Endorsements and Testimonials in Advertising ("FTC Guides"), available at	La Société a pour valeur la transparence totale et la divulgation complète, appropriée et effective des faits importants relatifs à la relation entre l'Influenceur et la Société. En conséquence, la Société exige que l'Influenceur respecte toutes les lois applicables (y compris (mais sans s'y limiter) toutes les lois applicables en matière de marketing publicitaire), les réglementations, les normes de l'industrie et les lignes directrices (y compris (mais sans s'y limiter), les « Guides Concerning Endorsements and Testimonials in Advertising » de la Commission Fédérale du Commerce (FTC) aux Etats-Unis

https://www.ftc.gov/sites/default/files/attachments/press-releases/ftc-publishes-final-guides-governing-endorsements-testimonials/091005revisedendorsementguides.pdf, and in the UK, the Competition and Markets Authority's guidance on social media endorsements, available at https://www.asa.org.uk/resource/influencers-guide.html) including without limitation, when publishing the Livestreams or any other content about Company or any of Company's products or services, or when otherwise posting or streaming about or for the benefit of Company or its products or services. Please note that all capitalized terms used but not defined herein will have the respective meaning given to them in the Statement of Work or in the Terms and Conditions.	(les "Guides de la FTC"), disponibles à l'adresse suivante : https://www.ftc.gov/sites/default/files/attachments/press-releases/ftc-publishes-final-guides-governing-endorsements-testimonials/091005revisedendorsementguides.pdf, et les lignes directrices le soutien marketing par les médias sociaux publiés par l'Autorité de la Concurrence et des Marchés au Royaume-Uni, disponibles à l'adresse https://www.asa.org.uk/resource/influencers-guide.html), notamment, mais sans s'y limiter, lors de la publication des Livestreams ou de tout autre contenu relatif à la Société ou à l'un de ses produits ou services, ou lors de toute autre publication ou diffusion au sujet ou au profit de la Société ou de ses produits ou services. Tous les termes en majuscules utilisés mais non définis dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le SoW ou dans les Conditions Générales.
1. <u>Clear and Prominent Disclosure of Material Connections.</u> Influencer understands that Influencer's connection with Company might materially affect the weight or credibility consumers give to Influencer's statement(s). For this reason, Influencer will not post or otherwise speak about or refer to Company, directly or indirectly, without disclosing such connection, including, without limitation, the fact that Influencer was afforded any consideration, benefits, or received any free products or services from Company. Such disclosure must appear clearly and conspicuously and in close proximity to any statements Influencer makes about Company, Company's products and services, and/or the services performed regardless of the space limitations of the medium. Influencer agrees that any consumer should not be required to click on, scroll down or mouse over a link in order to view the disclosure, the disclosure should not be buried in a list of hashtags, the disclosure should not be in a colour that contrasts poorly with the background, and the disclosure should appear before the "click to read more" button. If a video is being created, the disclosure must be included in the video itself and also in the caption below or above the video or in the title of the video or thumbnail. If Influencer is streaming, Influencer should ensure that Influencer both discloses in a voice-over and superimpose a disclosure periodically during the stream. The specific form of any such disclosure (which may for example include the hashtags #ad or #advertisement) will either be provided to Influencer by the Company, or	1. <u>Divulgation claire et évidente des liens significatifs.</u> L'Influenceur comprend que ses liens de collaboration avec la Société peuvent avoir une incidence significative sur le poids ou la crédibilité que les consommateurs accordent aux déclarations de l'influenceur. Pour cette raison, l'Influenceur ne fera pas de déclaration et ne publiera pas de messages sur la Société ou n'y fera pas référence, directement ou indirectement, sans mentionner l'existence de ce lien de collaboration, y compris, mais sans s'y limiter, le fait que l'Influenceur a bénéficié d'une contrepartie financière ou d'avantages ou a reçu à titre gratuit des produits ou services de la part de la Société. Cette mention doit apparaître clairement et visiblement, à proximité immédiate de toute déclaration faite par l'Influenceur en lien avec la Société, les produits et services de la Société et/ou les services fournis, quelles que soient les limites d'espace inhérentes au support. L'Influenceur accepte que l'utilisateur ne doit pas être obligé de cliquer sur un lien, de le faire défiler vers le bas ou de passer la souris dessus pour voir ladite mention, que ladite mention ne doit pas être noyée dans une liste de hashtags, que la qu'elle ne doit pas être dans une couleur qui contraste mal avec l'arrière-plan, et qu'elle doit apparaître avant le bouton "Cliquer pour lire la suite". Si une vidéo est créée, la mention doit être incluse dans la vidéo elle-même, ainsi que dans la légende en dessous ou au-dessus de la vidéo, ou dans le titre de la vidéo ou de la vignette. Si l'Influenceur fait de la diffusion en continu, il doit s'assurer qu'il mentionne l'existence du lien en voix off et qu'il la superpose à plusieurs reprises au cours de la diffusion. La forme spécifique de cette divulgation (qui peut par exemple inclure les hashtags #ad ou #advertisement) sera soit décidée par la Société et

otherwise approved by Company, or mutually agreed upon by Influencer and Company, but at all times in compliance with the applicable law and guidance. If Influencer has any questions on what it means to be in compliance in the US, Influencer can access the FTC's FAQ here: <https://www.ftc.gov/tips-advice/business-center/guidance/ftcs-endorsement-guides-what-people-are-asking>.

2. Influencer's Honest and Truthful Opinions. Influencer's statements must reflect Influencer's honest and truthful opinions, findings, beliefs, or experiences. When representing that he/she uses Company's products or services, Influencer must be a bona fide user of such products or services at the time the statement is given. Generally, Influencer should only make factual statements about Company or Company's products or services which Influencer knows to be true, and which can be verified. Moreover, Influencer's statements must not convey any express or implied representation that would be deceptive, a misrepresentation, or fraudulent if made directly by Company.

3. No Inappropriate Language or Content. Influencer agrees that all Influencer Content will always be in good taste and free of inappropriate or illegal language and/or content. Influencer shall ensure that the Influencer Content does not:

- a. Contain material that is inappropriate, indecent, obscene, hateful, tortious, defamatory, slanderous, libellous, obscene or likely to cause offence or harm;
- b. Contain material that otherwise promotes bigotry, racism or discrimination against an individual based on race, gender, religion, nationality, disability, sexual orientation, or age;
- c. Contain material that is unlawful, in breach of or contrary to the laws or regulations of the jurisdiction where content is created;
- d. Contain information known by Influencer to be false, inaccurate, or misleading;

communiquée à l'Influenceur, soit approuvée par la Société, soit convenue mutuellement par l'Influenceur et la Société, et sera en tout état de cause conforme avec la loi et les directives applicables. Pour toute question sur la conformité aux États-Unis, l'Influenceur est invité à accéder à la FAQ de la FTC ici : <https://www.ftc.gov/tips-advice/business-center/guidance/ftcs-endorsement-guides-what-people-are-asking>.

2. Caractère honnête et véridique des opinions de l'Influenceur. Les déclarations de l'Influenceur doivent refléter ses opinions, conclusions, croyances ou expériences de manière honnête et véridique. Lorsqu'il déclare utiliser les produits ou services de la Société, l'Influenceur s'engage à utiliser de bonne foi ces produits ou services au moment où la déclaration est faite. De manière générale, l'Influenceur doit se limiter à des déclarations factuelles sur la Société ou les produits ou services de la Société qu'il sait être vraies et qui peuvent être vérifiées. En outre, les déclarations de l'Influenceur ne doivent pas véhiculer, de manière expresse ou implicite, une représentation qui serait trompeuse, mensongère ou frauduleuse si elle était faite directement par la Société.

3. Absence de langage ou de contenu inapproprié. L'Influenceur s'engage à ce que tout Contenu d'Influence soit toujours de bon goût et exempt de langage et/ou de contenu inapproprié ou illégal. L'Influenceur doit s'assurer que le Contenu d'Influence :

- a. Ne contienne pas d'élément inapproprié, indécent, obscène, haineux, délictueux, diffamatoire, calomnieux, ou susceptible d'offenser ou de nuire ;
- b. Ne contienne pas d'élément qui encourage le sectarisme, le racisme ou la discrimination à l'encontre d'une personne en raison de sa race, de son sexe, de sa religion, de sa nationalité, de son handicap, de son orientation sexuelle ou de son âge ;
- c. Ne contienne pas d'élément illégal, en infraction ou contraire aux lois ou réglementations de la juridiction où le Contenu d'Influence est créé ;
- d. Ne contienne pas d'informations que l'Influenceur sait être fausses, inexactes ou trompeuses ;

e. Contain material or content for which Influencer has been compensated or granted any consideration by any third party;

f. Incite violence, contain material harmful to any third party, not does not depict dangerous, criminal, terrorist acts, or encourage anti-social behaviour.

g. Disparage Company or any other person or party; and/or

h. Contain material not consistent with the image and values of Company or otherwise associates Company, the Whatnot Platform or any of Company's products or services with any inappropriate or controversial content that would reflect poorly upon Company, the Whatnot Platform, the Company's products or services or any products or services on Company's sites or channels, including the Whatnot Platform;

i. And understands that such Influencer Content may be rejected by Company

e. Ne contienne pas d'élément pour lequel l'influenceur a été rémunéré ou a reçu une contrepartie quelconque de la part d'un tiers ;

f. N'incite pas à la violence, ne contienne pas d'élément préjudiciable à un tiers, ne dépeigne pas des actes dangereux, criminels ou terroristes, ni n'encourage des comportements antisociaux.

g. Ne Dénigre pas la Société ou toute autre personne ou partie ; et/ou

h. Ne contienne pas d'élément non conforme à l'image et aux valeurs de la Société et n'associe pas la Société, la Plateforme Whatnot ou tout produit ou service de la Société à tout contenu inapproprié ou controversé qui donnerait une mauvaise image de la Société, de la Plateforme Whatnot, des produits ou services de la Société ou de tout produit ou service sur les sites ou canaux de la Société, y compris la Plateforme Whatnot ;

i. L'Influenceur accepte qu'un tel Contenu d'Influence peut être rejeté par la Société.